

SOCIÉTÉ

Excision minimaliste : « On peut la craindre aussi en Belgique »

Deux gynécologues américains ont créé la polémique en proposant des « excisions minimalistes ». On peut les craindre en Belgique.

● **Jean-Christophe HERMINAIRE**

L'excision, c'est-à-dire l'ablation partielle des organes sexuels féminins (petites lèvres, clitoris...) est interdite par la loi belge.

« Mais on peut imaginer que des médecins, en voulant éviter les infections ou autres complications des excisions clandestines, le fassent en cachette. C'est possible », craint Fabienne Richard, du GAMS, le Groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles. « Cela s'est vu dans d'autres pays européens. J'ai eu des témoignages directs de jeunes filles qui vivent à Paris et ont été excisées à Londres par des médecins, dans des cliniques privées. »

Une position médicale pouvant se rapprocher de celle des docteurs Kavita Shah Arora et Allan Jacob qui, récemment, ont plaidé dans le Journal of Medical

Ethics pour que soient tolérées des « excisions minimalistes » pratiquées sous anesthésie (par exemple l'ablation du seul capuchon du clitoris). Un compromis qui, selon eux, respecte les différences culturelles tout en protégeant la santé des femmes. Ils avancent des arguments. « Malgré 30 ans de mobilisation, la prévalence des altérations génitales féminines non thérapeutiques chez les mineurs est stable dans de nombreux pays. Des approches alternatives doivent être considérées. »

De fait, malgré l'opposition de l'OMS, qui « a un message clair contre l'excision », souligne Fabienne Richard, cette pratique ne régresse guère dans le monde où, selon le dernier rapport de l'Unicef, 200 millions de femmes sont excisées. Des chiffres gonflés notamment par l'ajout des statistiques indonésiennes, pays où l'excision est légalement médicalisée. Un message catastrophique, évidemment, pour les opposants.

« Ce qui est sûr, c'est qu'il y a une demande en Belgique » pour des excisions médicalisées, dit-elle. « Nous avons reçu des signalements de gynécologues ou d'urologues que des familles sont venues trouver pour le faire. Je ne serais pas surprise que cela existe mais

évidemment, ceux qui le font ne nous le signalent pas. »

Fabienne Richard pointe aussi le manque d'information, même des médecins, sur le fonctionnement des organes sexuels.

« On ne peut pas couper »

La sénatrice Christie Morreale estime que la position des deux médecins américains « brouille le message », alors qu'il faudrait plutôt faire de l'information, notamment au niveau de l'ONE ou des PMS. « Proposer de médicaliser, d'encadrer ou de pratiquer des excisions minimalistes, ça brouille les pistes, voire ça donne à penser qu'il s'agit d'une pratique culturelle comme les autres. Or, outre le fait que cela entrave le fonctionnement naturel des organes génitaux féminins, ces mutilations entraînent des problèmes urinaires, vaginaux et peuvent mener au décès dans les cas les plus graves. »

« On ne peut pas couper le sexe des femmes, ni un petit peu, ni beau-coup », conclut la sénatrice. ■